

# Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015

Distr. générale  
30 avril 2015  
Français  
Original : anglais

New York, 27 avril-22 mai 2015

## Vers un dialogue régional au Moyen-Orient : le point de vue israélien

### Document présenté par Israël

1. L'idée d'un Moyen-Orient plus sûr et plus pacifique portée de longue date par Israël exige que tous les États de la région s'engagent dans un dialogue direct de longue durée afin de relever les multiples défis de la sécurité régionale au Moyen-Orient. Un tel dialogue, fondé sur le principe largement admis du consensus, ne peut émaner que de la région elle-même et aborder sans exclure personne les menaces perçues par toutes les parties régionales en vue d'améliorer la sécurité de chacune. Il est essentiel d'établir un contact direct et de renforcer la confiance pour créer un nouveau modèle de sécurité dans la région, qui est en proie à des guerres, à des conflits, à une désagrégation des territoires nationaux et à une souffrance humaine toujours plus terribles.

2. En conséquence, Israël a accepté en 2011 la demande du Sous-Secrétaire d'État à la politique étrangère et à la sécurité de la Finlande, Jaakko Laajava, de participer à des consultations pour faire progresser un dialogue régional. Par la suite, Israël a été le premier pays de la région à accepter la proposition de M. Laajava, en février 2013, de participer à des consultations multilatérales en Suisse afin de discuter des modalités et des conditions nécessaires à l'organisation d'une conférence visant à faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Il a fallu huit mois de plus au Groupe des États arabes pour accepter de participer à ces consultations.

3. Entre octobre 2013 et juin 2014, cinq séries de consultations multilatérales ont eu lieu en Suisse entre Israël et plusieurs de ses voisins arabes. L'objectif principal de ces réunions était d'obtenir un consensus régional sur tous les aspects essentiels d'une conférence à Helsinki, y compris l'ordre du jour, le document de clôture et les modalités nécessaires. Les consultations, qui ont été menées avec pragmatisme, constituaient le premier échange direct entre Israël et ses voisins sur cette question en plus de 20 ans, soit depuis les pourparlers des années 90 sur la maîtrise des armements et la sécurité régionale.

4. Bien que tous les États de la région n'y aient pas participé, ces consultations ont offert une importante occasion de dialoguer directement à l'échelle de la région. En effet, en envoyant d'éminents représentants aux cinq réunions, Israël a démontré



son attachement à la définition d'un nouveau modèle de sécurité régional pour le Moyen-Orient. Lors des consultations, il a soumis, notamment par écrit, des idées novatrices et des formulations qui pouvaient faire progresser le consensus, la compréhension et la confiance entre les parties. En effet, Israël a déclaré sans équivoque, et également en public, que, si un accord était obtenu sur l'ordre du jour, le document de clôture et le mandat d'une conférence à Helsinki, les États de la région pourraient fixer la date d'un tel événement.

5. À la cinquième série de consultations, tenue à Genève en juin 2014, les représentants arabes ont estimé qu'ils avaient besoin de nouvelles instructions et interrompu les pourparlers. Depuis cette date, M. Laajava a tenté d'organiser une sixième série de consultations à Genève. Le 20 octobre 2014 et le 7 janvier 2015, Israël a accepté les invitations officielles qu'il avait reçues. Malgré l'attitude positive d'Israël envers la poursuite du dialogue, la sixième série de consultations à Genève a été reportée à plusieurs reprises et n'a finalement pas eu lieu, ce qui a bloqué toute avancée vers un accord consensuel sur l'organisation une conférence à Helsinki.

6. Ces dernières années, les pays arabes ont malheureusement préféré s'employer à essayer de faire passer des résolutions controversées à la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette approche négative a renforcé le manque de confiance et empêché un dialogue constructif entre les États du Moyen-Orient.

7. Finalement, il est difficile de comprendre comment les questions de désarmement, de maîtrise des armements et de sécurité régionale pourraient être réglées en l'absence de dialogue direct entre les États de la région, comme le Groupe des États arabes le laisse entendre. Cette opposition forcée au dialogue direct avec Israël, conjuguée à l'exigence de convoquer la conférence avant une certaine date et de lui donner un mandat élaboré unilatéralement, montre bien la méfiance et la suspicion qui règnent entre les États dans la région et contribue à renforcer ces sentiments. Si aucune initiative régionale sérieuse n'a vu le jour ces cinq dernières années au Moyen-Orient, la faute n'en revient pas à Israël.

8. Il convient de souligner que les notions de dialogue direct et de consensus sont au fondement de la diplomatie internationale et qu'elles ont été acceptées dans d'autres régions. À ce propos, le Groupe des Sept a récemment déclaré que : « Les parties régionales devaient collaborer activement en vue de parvenir dès que possible à un consensus sur une date et un ordre du jour pour la Conférence d'Helsinki », et souligné que « la Conférence ne pouvait porter ses fruits que si les intérêts de tous les participants étaient pris en compte ».

9. Dans la perspective d'établir un véritable dispositif de sécurité régionale au Moyen-Orient, il est impératif que les États de la région n'adoptent aucune position qui empêche l'autre camp de participer à ce qui devrait être un processus régional associant toutes les parties prenantes. Les décisions par lesquelles on cherche à contourner et à remplacer le dialogue direct ou l'établissement d'une confiance et d'une entente mutuelles entre les parties de la région n'aideront pas le processus régional, et ne permettront pas un succès plus rapide.

10. Un véritable processus nécessiterait :

a) Que les États de la région s'engagent dans un dialogue régional direct, qui ne se déroule pas sous les auspices d'éléments extérieurs;

b) Que les États de la région s'attaquent à l'ensemble des problèmes de sécurité auxquels fait face la région;

c) Que toutes les décisions soient prises par consensus entre les parties régionales.

11. Israël continuera pour sa part à adopter une approche positive et constructive pour instaurer des échanges régionaux utiles et propices à un Moyen-Orient pacifié et plus sûr, exempt de guerres, de conflits et d'armes de destruction massive.

---